



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ouganda

Question écrite n° 42522

Texte de la question

M. Simon Renucci appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le conflit en Ouganda. Cette région est, depuis des années, en proie à des conflits violents, à des pillages, à des meurtres. Les incendies font rage dans les villages et dans les champs. Des familles entières ont été séparées par le conflit. À titre d'exemple, le chef de famille est soit tué, soit obligé de rejoindre les « groupes de Arrow », des civils qui tentent de protéger leur communauté en prenant eux-mêmes les armes. Des dizaines de milliers de femmes et d'enfants, principales victimes de ces atrocités, ont été obligés de fuir, et de trouver refuge dans d'autres villes ou villages. Les structures sont débordées, les aides alimentaires et médicales sont insuffisantes par rapport au trop grand nombre de victimes. Ces insuffisances se sont traduites par une épidémie de rougeole et par une mortalité élevée chez les enfants. C'est pourquoi il lui demande quelles initiatives, au niveau international, le Gouvernement entend prendre pour venir en aide à une population exposée à une situation intolérable et urgente.

Texte de la réponse

La France est très attentive à la situation humanitaire tragique dans le nord de l'Ouganda. Depuis dix-sept ans, les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont commis les pires atrocités, déplacé plus de 1,6 million de personnes. Plus de 20 000 enfants ont été kidnappés, dont 12 000 pour la seule année 2002. 91 % de la population de la région la plus affectée (Achiloland) sont déplacés. La question a été évoquée au sein du Conseil de sécurité des Nations unies au mois d'avril. La France s'est jointe aux autres membres du Conseil, qui ont « fermement condamné les abominables atrocités commises par la LRA et ont exprimé leur profonde préoccupation face à la crise humanitaire, en appelant en particulier l'attention sur le déplacement massif de civils, l'enlèvement d'enfants et leur recrutement forcé comme soldats, et la violence sexuelle, à l'égard des filles notamment, y compris l'exploitation dont ils font l'objet. Ils ont souligné que de tels crimes ne sauraient demeurer impunis. » Le Conseil de sécurité a exigé de l'Armée de résistance du Seigneur qu'elle « mette immédiatement fin à tous les actes de violence contre des civils. » Le Conseil a par la même occasion demandé au gouvernement ougandais d'accroître les dispositifs de protection pour la population civile et pour les agences humanitaires. L'Union européenne est également attentive à la situation dans le nord de l'Ouganda, en particulier sur la question des enfants face aux conflits armés. Le budget d'actions humanitaires d'urgence de l'Union européenne pour l'Ouganda s'élève à 12 MEUR en 2004. La France contribue, par ailleurs, au budget d'intervention de plusieurs agences des Nations unies intervenant dans le nord de l'Ouganda. Le 14 novembre, le Président Museveni a annoncé une trêve unilatérale et limitée dans le temps et l'espace, dans les opérations militaires contre l'Armée de résistance du Seigneur, dont les bases sont dans le nord de l'Ouganda. C'est un signal positif qui suit le travail de médiation de Betty Bigombe (ancien ministre pour le nord du pays). Avec ses partenaires de l'Union européenne, la France espère que ce développement conduira à une solution du conflit.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42522

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4825

Réponse publiée le : 18 janvier 2005, page 521